

Le 2 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN

Les finances de la Ville saines et confortées, une saison estivale qui s'annonce riche en actions culturelles et sportives, et la création d'un fond destiné aux actions sociales et éducatives dans le cadre du label Cité Éducative

Ce jeudi 2 juin, les élus réunis en séance du Conseil municipal de Bayonne ont voté, parmi les 46 points à l'ordre du jour, le compte administratif qui retrace la mise en œuvre des politiques publiques et des investissements engagés en 2021. Véritable curseur de la santé financière de la commune, les indicateurs confirment la gestion rigoureuse des dépenses de la Ville, et le maintien d'un haut niveau d'investissement (27 % au-dessus de la moyenne nationale) en faveur de la qualité de vie et de vivre à Bayonne. Les élus ont également fait part de leur accord pour la mise en œuvre du plan d'actions Cité Éducative de Bayonne, qui vise à renforcer les actions éducatives dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Des votes favorables ont été recueillis pour les sujets culturels de l'été. Ce dernier s'annonce, cette année encore incontournable, avec notamment la reconduction du festival Paseo et une exposition inédite, reconnue d'intérêt national, dédiée au peintre Léon Bonnat.

Des finances saines favorisant l'investissement

L'année 2021 a été marquée par une accélération des investissements réalisés, notamment pour les grands chantiers du mandat, qui sont pour la plupart désormais lancés, comme la rénovation-extension du musée Bonnat-Helleu, la réhabilitation de la Médiathèque, la construction de l'AB Campus au stade Jean-Dauger, le Pôle des musiques amplifiées à Mousserolles, mais aussi par la création d'aménagements et de stationnements cyclables, la requalification du quai des corsaires et de la rue Marengo, et de nombreuses autres opérations, dans l'ensemble des quartiers de la Ville. À noter que les équipements culturels, sportifs et éducatifs tiennent une place prépondérante. Avec un montant d'investissement de 23 M€, soit 438 € par habitant, la Ville se situe 27 % au-dessus de la moyenne nationale.

En matière de fonctionnement, les comptes 2021 traduisent un retour quasi à la normale pour de nombreuses activités municipales, qui avaient été impactées significativement par la crise sanitaire en 2020.

Ainsi, les recettes de fonctionnement ont enregistré une progression dynamique en 2021 pour atteindre 76,6 M€. Elles permettent de financer un service public de qualité et les investissements nécessaires au développement de la commune.

De leur côté, les dépenses de fonctionnement sont, comme ces dernières années, maîtrisées. La répartition des dépenses donne à voir la priorité donnée à la qualité du cadre de vie, à la sécurité et la tranquillité publiques, aux écoles et aux actions éducatives, au lien social pour toutes les générations à travers la culture, les événements, ou encore le sport. Dans ces domaines, il faut souligner que la Ville a soutenu plus que jamais en cette période de pandémie son tissu associatif et ses principaux partenaires, et que les subventions et participations ont encore progressé en 2021.

Au final, la dynamique des recettes et cette gestion efficiente des dépenses de fonctionnement génèrent une très forte progression de 39 % de l'autofinancement brut, qui atteint le niveau historique de 13,2 M€. Principal indicateur de la santé financière des collectivités locales, le ratio de désendettement diminue à 4,9 années en 2021, nettement en-dessous de la moyenne nationale, qui se situe à 10 ans.

L'été sera culturel à Bayonne

Dans le cadre des célébrations relatives au centenaire de la mort de l'artiste peintre bayonnais Léon Bonnat (1833-1922) en 2022, le musée Bonnat-Helleu et le musée Basque et de l'histoire de Bayonne s'associent pour organiser la première exposition monographique jamais consacrée à l'artiste depuis 1924. Présentée du 8 juillet au 31 décembre 2022 au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, l'exposition **"Léon Bonnat peintre (1833-1922) il y a cent ans"** réunira plus de 80 peintures et dessins de l'artiste issus de collections publiques et privées françaises, dont près de la moitié conservés au musée Bonnat-Helleu et provenant d'autre part des plus grands musées de la capitale dont le musée du Louvre, le musée d'Orsay, le Château de Versailles et le musée du Petit Palais.

L'exposition estivale du DIDAM, présentée du 1er juillet au 25 septembre 2022, sera consacrée à la photo reporter de guerre Véronique de Viguerie. Intitulée « **Face au monde, de l'Afghanistan à l'Ukraine** », cette exposition empreinte d'humanité, se tourne vers ceux, participants ou victimes, qui subissent guerres et conflits de par le monde.

À l'instar des éditions passées, **ce festival Paseo 2022** débutera le 5 août 2022, au sortir des Fêtes de Bayonne, et sera pluridisciplinaire privilégiant une dominante musicale et les artistes professionnels de notre territoire. Présentés essentiellement dans l'espace public, les concerts, spectacles et performances chorégraphiques seront gratuits pour tous les publics. 25 spectacles et concerts ainsi qu'une quarantaine de performances chorégraphiques constitueront le programme de cette nouvelle édition. Une riche programmation à découvrir bientôt...

Cité Éducative 2022-2025, le plan d'actions se précise

La Ville de Bayonne est officiellement labellisée « Cité éducative » pour une durée de 3 ans. Sa candidature a retenu l'attention des ministères de l'Éducation Nationale et

de la Jeunesse et de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales. Cette labellisation qui consacre de nombreuses années d'engagement de la Ville en faveur de l'Éducation lui permet de rejoindre ainsi les 200 villes « Cité éducative » de l'Hexagone et de poursuivre ses actions renforcées dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. La convention cadre, conclue pour une durée maximale de trois ans, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024, fixe les orientations stratégiques et le plan d'actions de la Cité Éducative de Bayonne ainsi que ses modalités d'organisation, de financements et d'évaluation. Au total, 900 000 € seront consacrés à ce programme au cours des 3 prochaines années.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr